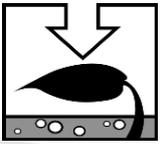


HERBISTOP

HERBICIDE BIOCONTROLE CURATIF DE CONTACT D'ORIGINE VEGETALE A ACTION FOLIAIRE

Les +

- **Solution alternative** appartenant à la liste officielle des produits phytopharmaceutique de biocontrôle comprenant des **substances naturelles d'origine végétale**. Utilisable et préconisée en programme de désherbage annuel
- **Polyvalent** : 12 homologations
- **Action très rapide** : symptômes visibles en seulement 3 heures après le traitement
- **Facile à appliquer** : dosage facile (13ml/m²), dose unique. Agit par simple contact
- **Agit uniquement sur la plante traitée**, sans effet racinaire sur les plantes voisines
- **Permet de semer et replanter dès 3 jours après application**



CARACTERISTIQUES

237.59g/L (24,3% m/m) d'acide pélargonique sous forme d'émulsion aqueuse.

A.M.M. n° 2140121 détenue par COMPO France SAS. Emploi autorisé dans les jardins.

L'acide pélargonique est un acide gras présent naturellement dans l'environnement. HERBISTOP est biodégradable et ne présente pas d'activité résiduelle.

Exempt de classement

UTILISATION

Herbicide non sélectif de contact à base d'acide pélargonique. Il est destiné :

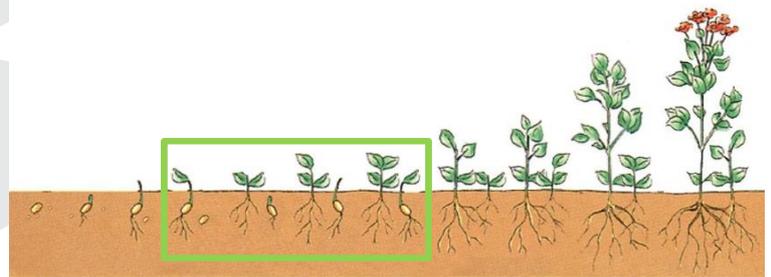
- au contrôle des adventices en zones non agricoles : désherbage, allées, PJT, cimetière, voies et autour des arbres, arbustes, rosiers, cultures ornementales, fruitières et légumières.
- aux traitements généraux, destruction des mousses et algues.

Les traitements doivent être réalisés sur des surfaces perméables.

MODE D'ACTION / EFFICACITE

Agit rapidement par dessiccation des herbes indésirables ciblées. Lorsqu'il est appliqué sur la partie verte des plantes, il provoque la déstructuration de la cuticule conduisant à une déshydratation complète de la végétation aérienne. Les effets sont visibles 2 à 3 heures après application.

Il s'applique en traitement de post-levée, en début d'infestation sur des adventices mono- et dicotylédones jeunes 5-10 cm de haut (stade 4 feuilles max.) et sur graminées avant tallage.



HERBISTOP

HERBICIDE BIOCONTROLE CURATIF DE CONTACT D'ORIGINE VEGETALE A ACTION FOLIAIRE



MODE D'EMPLOI

▪ Epoque d'utilisation :

- De mars à septembre sur surface perméable (allées) et arbres fruitiers.
- De mars à août sur les cultures légumières
- Du début de printemps à la fin de l'automne pour les autres usages

Appliquer en période de forte luminosité pour des résultats optimums. Plus la température est élevée, plus les résultats sont rapides (12°C à 25°C). Traiter sur végétation sèche, sans risque de pluie ou rosée dans les 12 heures suivant l'application.

▪ Préparation de la bouillie :

Agiter la préparation avant utilisation. Mettre un peu d'eau dans le pulvérisateur muni d'un cache herbicide. Doser la quantité de produit nécessaire au traitement, puis compléter jusqu'au volume d'eau voulu. Agiter pour obtenir une préparation homogène. Appliquer immédiatement en maintenant constamment une agitation jusqu'à la fin de la pulvérisation.

▪ Doses d'emploi

Usages	Dose d'emploi en litres	Volume d'eau avec un pulvérisateur de 10L	Nb maximum d'applications	Intervalle entre les applications	ZNT (Zone de non traitement)
Usages non agricoles - désherbage des Allées Parcs Jardins Trottoirs (PJT), Cimetières, Voies	13ml/100m ²	8,7 litres	4/an sauf cultures légumières : 2/an	21 à 60 jours	5 mètres
Arbres, arbustes et rosiers - désherbage pépinières et plantations en pleine terre					
Cultures ornementales, florales, fruitières, légumières					
Traitement généraux - destruction des algues et mousses	9ml/100m ²	9.91 litres	1/an		
Gazons de graminées - lutte contre la mousse					

L'autorisation inclut la lutte contre mousses et algues » sous le tableau des doses d'emplois

▪ Application

L'application se fait en jet dirigé sur les plantes à détruire. Les plantes à contrôler doivent être entièrement et uniformément touchées et la pulvérisation doit aller jusqu'à la limite du ruissellement.

Pas de délai de réentrée.

HERBISTOP

HERBICIDE BIOCONTROLE CURATIF DE CONTACT D'ORIGINE VEGETALE A ACTION FOLIAIRE

■ Précautions d'emploi

- EPI : port de gants et vêtements de protection.
- Contient un acide qui peut attaquer certains matériaux riches en calcaire (marbre, dalles, etc.)
- Ne pas appliquer sur pelouses ou plantes non cibles. Eviter toute dérive de pulvérisation et de ruissellement vers les gazons, massifs, plantations situées en bordure de la zone traitée et que vous souhaitez préserver. Eviter toute pulvérisation vers les parties vertes des plantes à préserver.
- Ne pas appliquer sur des jardins en pente ou des surfaces imperméables situées à proximité d'un point d'eau (bitume, béton, pavés et dalles).
- Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivière...).
- Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivière...). Pour protéger les eaux souterraines, appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide pélargonique uniquement de mars à août pour les usages revendiqués sur légumes et gazons et de mars à septembre pour les usages revendiqués sur surfaces perméables (allées) et arbres fruitiers.
- Utiliser les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Rincer soigneusement le matériel utilisé et l'emballage vide, à 3 reprises et épandre les eaux de rinçage sur une parcelle préalablement traitée.

